Envoyé en préfecture le 06/11/2026
Reçu en préfecture le 06/11/2026
Publié le
ID : 044-214401853-20261021-2026_07_004-DE

| N° | 2026 | 07 | 004 |
|---|---|---|---|

SAINT-NICOLAS DE-REDON
Loire-Atlantique

# EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Date de convocation : 15 octobre 2026**
**Date d'affichage : 17 octobre 2026**

| Nombre de conseillers | |
|---|---|
| En exercice | 23 |
| Présents | 21 |
| Votants | 23 |

**Objet :** *Attribution d'un cadeau de Noël aux agents pour 2026 - Approbation*

---

L'an deux mil vingt-six, le vingt et un octobre à dix-huit heures trente,

Le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur HERSEMEULE Franck, Maire.

Étaient présents : F.HERSEMEULE, I.GAUTIER, B.DEBARRE, L. LEGUY ADOLPHE, AM.LEMAIRE, A.GROLLEAU, C.GUIHO, A.LESTEL, D . REPETTATI, M.ROLLAND, M. LE MEUR, W.PELTIER, C.GUILLOU, S.LEVESQUE, R.HUGRON, S.OUISSE, V.CHAMAILLARD, M.RICORDEL, E.FERRE, A.LELIEVRE, M.YILDIRIM.

Absents excusés ayant donné procuration : K.KÖRÜKÇÜ a donné pouvoir à M. HERSEMEULE, E.DUPE a donné pouvoir à S.LEVESQUE.

Absents excusés n'ayant pas donné procuration : néant

Absents non excusés : néant

Mme LELIEVRE est élue en qualité de secrétaire de séance.

---

Considérant l'avis du Bureau municipal du 14 octobre 2026,

Après en avoir délibéré et à l'unanimité,

Le Conseil Municipal,

DECIDE d' :

- Offrir un cadeau de noël aux agents municipaux qui remplissent les conditions suivantes :
  - Pour l'ensemble des agents fonctionnaires, stagiaires et titulaires, quelle que soit la quotité de temps de travail et présents au 1er décembre 2026 ;
  - Pour les contractuels, quelle que soit la quotité de temps de travail, ayant au moins 3 mois de présence effective dans l'année N et présents au 1er décembre 2026.
- Fixer la valeur du cadeau à 150 €, réparti entre un panier garni d'une valeur de 50 € et des @Tchèq'Cadeaux – de la Fédération du commerce et de l'industrie du pays de Redon – d'une valeur de 100 €,
- Autoriser l'achat des @Tchèq'Cadeaux,
- Autoriser le Maire à procéder à l'achat d'un panier garni,
- Dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget principal de la commune,
- Autoriser le Maire ou son représentant à signer tous documents relatifs à la bonne exécution de cette décision.

MAIRIE de ST-NICOLAS de REDON 44460

Le Maire,
Franck HERSEMEULE

La secrétaire de séance,
Adrienne LELIEVRE